

FORMATION EXPERTISE JURIDIQUE IMMOBILIÈRE

À PARTIR DE 2 100 EUROS NET DE TVA*

CIBLES

- Agents commerciaux rattachés aux agences immobilières ou indépendants
- Négociateurs immobiliers en agence immobilière ou indépendants
- Conseillers immobiliers en agence immobilière

OBJECTIFS

Accélérez votre carrière avec cette formation juridique de l'immobilier 100% en ligne ! La certification vise des professionnels souhaitant développer et/ou acquérir des compétences en matière juridique, économique, fiscale, sociale et financière dans le cadre d'une activité de négociation immobilière. Les évolutions dans le secteur de l'immobilier expliquent le besoin en compétences du marché sur le conseil juridique, l'administration juridique et comptable d'une activité de négociation immobilière. Grâce à cette formation juridique de l'immobilier, vous allez monter en compétences sur tous les aspects juridiques de la profession immobilière.

DUREE

210 HEURES

PREREQUIS

NIVEAU

Notre formation est accessible aux personnes ayant un niveau Baccalauréat.

TECHNIQUES

Prérequis nécessaires à minima maîtrise de la langue française, utilisation d'un ordinateur, connexion internet et notions du budget d'un ménage.

DOCUMENTS REMIS

- Une attestation de formation ;
- Une attestation de réussite si les conditions requises pour l'obtention des compétences sont remplies ;
- Des feuilles de suivi du stage en e-learning ;
- Une attestation d'assiduité constatant que le Stagiaire a bien suivi toutes les heures de formation ;
- Les règles de validation des quiz ;
- Les statistiques et justificatifs de connexion en e-learning.

* Selon le mode de formation choisi

PROGRAMME DE FORMATION

Bloc de formation 1 - Négociateur Immobilier (e-learning 156 heures)

Module 1 - Initiations aux études juridiques (e-learning 13 heures)

- Séquence 1 - Le sujet de droits
- Séquence 2 - Les sources du droit
- Séquence 3 - Le droit objectif
- Séquence 4 - Le droit subjectif
- Séquence 5 - L'application du droit
- Séquence 6 - L'efficacité du droit
- Séquence 7 - La preuve du droit
- Séquence 8 - L'exécution du droit
- Séquence 9 - Le contrat
- Séquence 10 - Les actes et les faits juridiques
- Séquence 11 - Pacs et Mariage

Quiz de validation des compétences

Module 2 - Introduction au droit de la propriété immobilière (e-learning 20 heures)

- Séquence 1 - La propriété privée
- Séquence 2 - Nature du droit de la propriété
- Séquence 3 - Exercice collectif de la propriété
- Séquence 4 - Droits réels démembrements de la propriété
- Séquence 5 - Sûretés réelles immobilières
- Séquence 6 - Protection judiciaire des droits réels
- Séquence 7 - La propriété publique
- Séquence 8 - Consistance du domaine
- Séquence 9 - Régime du domaine
- Séquence 10 - Les modes d'acquisition de la propriété immobilière
- Séquence 11 - Les modes d'acquisition du droit commun
- Séquence 12 - Les modes d'acquisition de droit public
- Séquence 13 - Viager
- Séquence 14 - Société Civile Immobilière

Quiz de validation des compétences

Module 3 - Méthodes et techniques juridiques (e-learning 8 heures)

- Séquence 1 - Recherche documentaire
- Séquence 2 - Vocabulaire juridique
- Séquence 3 - Analyse de texte
- Séquence 4 - Raisonnement juridique
- Séquence 5 - Cas pratique
- Séquence 6 - Construire un plan
- Séquence 7 - La dissertation
- Séquence 8 - Les techniques de l'oral
- Séquence 9 - La note de synthèse

Quiz de validation des compétences

PROGRAMME DE FORMATION

Module 4 - Comptabilité immobilière (e-learning 13 heures)

Séquence 1 - Initiation aux principes comptables

Séquence 2 - Comptabilité générale

Séquence 3 - Comptabilités spéciales

Séquence 4 - Entreprise de bâtiment et de travaux publics

Séquence 5 - Promotion : présentation du secteur professionnel et rôle des sociétés civiles Immobilière de construction-vente

Séquence 6 - Sociétés marchands de biens

Séquence 7 - Gestion locative

Séquence 8 - Comptabilité des copropriétés

Séquence 9 - Comptabilité des mandataires

Quiz de validation des compétences

Module 5 - Contrats de vente d'immeuble (e-learning 8 heures)

Séquence 1 - Phase préparatoire

Séquence 2 - Conditions préalables à l'acte de vente

Séquence 3 - Constitution du dossier de vente

Séquence 4 - Promesse unilatérale de vente

Séquence 5 - Promesse réciproque de vente et d'achat

Séquence 6 - Cession de promesse

Séquence 7 - Réalisation

Séquence 8 - Conséquences vendeur/acheteur

Séquence 9 - Conditions suspensives

Séquence 10 - Vente d'immeuble à rénover

Séquence 11 - Vente d'immeuble et autres contrats

Quiz de validation des compétences

Module 6 - Copropriété des immeubles bâtis et administration des immeubles (e-learning 18 heures)

Séquence 1- Immeuble soumis au statut de la copropriété

Séquence 2 - Division de l'immeuble en copropriété

Séquence 3 - Le règlement de copropriété

Séquence 4 - Les droits individuels des copropriétaires

Séquence 5 - Les organes de la copropriété

Séquence 6 - Les charges de copropriété

Séquence 7 - Les travaux dans la copropriété

Séquence 8 - Le syndic et le conseil syndical

Séquence 9 - Les assemblées générales

Séquence 10 - Les règles de majorité

Séquence 11 - L'état descriptif de division

Quiz de validation des compétences

PROGRAMME DE FORMATION

Module 7 - Droit des baux (e-learning 15 heures)

Séquence 1 - Les rapports locatifs d'habitation

Séquence 2- Le droit commun

Séquence 3 - L'exception de la loi du 1er septembre 1948

Séquence 4 - Les logements sociaux

Séquence 5 - Les baux commerciaux

Séquence 6 - Champs d'application des dispositions de l'article L.145-1 du code de commerce

Séquence 7 - La durée et la fin du contrat

Séquence 8 - Le renouvellement du bail

Séquence 9 - Le loyer et ses accessoires

Séquence 10 - Le refus de renouvellement

Séquence 11 - La cession et la sous-location

Séquence 12 - La déspecialisation

Séquence 13 - Procédure

Séquence 14 - Compétence

Séquence 15 - Délais

Quiz de validation des compétences

Module 8 - Droit du logement social (e-learning 10 heures)

Séquence 1 - Historique du logement social

Séquence 2 - Les principaux opérateurs du logement

Séquence 3 - Les sociétés anonymes de coordination d'organismes HLM

Séquence 4 - Les sociétés anonymes coopératives d'intérêt collectif pour l'accession à la propriété (SACICAP)

Séquence 5 - Les Sociétés d'économie mixte locales (SEML)

Séquence 6 - Les opérateurs à but non lucratif

Séquence 7 - La Participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC)

Séquence 8 - Les outils permettant de saisir des opportunités foncières immobilières

Séquence 9 - Les outils permettant de minimiser les coûts de sortie de logement social

Séquence 10 - Les outils de mobilisation du parc de logements privés

Séquence 11 - Les spécificités dans l'attribution, la gestion et la vente des logements locatifs sociaux

Séquence 12 - La maîtrise d'ouvrage et la gestion du patrimoine HLM

Séquence 13 - La fiscalité des organismes HLM

Quiz de validation des compétences

PROGRAMME DE FORMATION

Module 9 - Fiscalité immobilière (e-learning 10 heures)

- Séquence 1 - Construction de l'immeuble
- Séquence 2 - Les taxes d'urbanisme
- Séquence 3 - La TVA immobilière
- Séquence 4 - Les profits de construction
- Séquence 5 - La gestion de l'immeuble
- Séquence 6 - Imposition des revenus ou des bénéfices locatifs
- Séquence 7 - Imposition de mutations de jouissance
- Séquence 8 - Vente de l'immeuble
- Séquence 9 - Les plus-values immobilières
- Séquence 10 - Les droits d'enregistrement
- Séquence 11 - Le crédit-bail immobilier
- Séquence 12 - Imposition du patrimoine immobilier

Quiz de validation des compétences

Module 10 - Immobilier d'entreprise (e-learning 4 heures)

- Séquence 1 - La structuration progressive d'un marché de l'immobilier d'entreprise de France
- Séquence 2 - Acteurs et produits
- Séquence 3 - Les définitions et unités de compte utilisées en immobilier d'entreprise
- Séquence 4 - Le marché de l'occupation
- Séquence 5 - L'investissement institutionnel

Quiz de validation des compétences

Module 11 - Introduction à la technologie et à la pathologie des bâtiments (e-learning 29 heures)

- Séquence 1 - Technologie des bâtiments
- Séquence 2 - Techniques de construction
- Séquence 3 - Ouvrages neufs
- Séquence 4 - Immeubles anciens
- Séquence 5 - Réhabilitation
- Séquence 6 - Les plans
- Séquence 7 - Le dessin
- Séquence 8 - DAO et CAO
- Séquence 9 - Mécanisme d'un projet
- Séquence 10 - Les acteurs
- Séquence 11 - Le projet et l'administration
- Séquence 12 - De la conception à la réalisation
- Séquence 13 - Les maîtres d'ouvrage
- Séquence 14 - De l'ingénierie à loi Mop
- Séquence 15 - Pièces constitutives des marchés
- Séquence 16 - Organisation d'un chantier

Quiz de validation des compétences

PROGRAMME DE FORMATION

- Séquence 17 - Pré-réceptions et réceptions
- Séquence 18 - Paiements des entreprises
- Séquence 19 - Pathologie des bâtiments
- Séquence 20 - Fondations superficielles
- Séquence 21 - Tassements
- Séquence 22 - Fondations profondes
- Séquence 23 - Traitements et amélioration des sols
- Séquence 24 - Murs et écrans de soutènement
- Séquence 25 - Maçonnerie
- Séquence 26 - Disposition constructives
- Séquence 27 - Béton armé et béton précontraint
- Séquence 28 - Charpentes bois
- Séquence 29 - Charpente métalliques
- Séquence 30 - Couvertures
- Séquence 31 - Etanchéités
- Séquence 32 - Menuiserie extérieure
- Séquence 33 - Cloisons intérieures
- Séquence 34 - Revêtement
- Séquence 35 - Equipements

Quiz de validation des compétences

Module 12 - Médiation immobilière (e-learning 8 heures)

- Séquence 1 - Les modes alternatifs de règlement de conflits
- Séquence 2 - Les spécificités propres à la médiation
- Séquence 3 - La médiation en droit immobilier
- Séquence 4 - Le cadre juridique de la médiation
- Séquence 5 - Techniques et processus de médiation
- Séquence 6 - Le conflit
- Séquence 7 - Principe de communications utiles à la médiation
- Séquence 8 - Principes fondamentaux de la médiation
- Séquence 9 - Déroulement de la médiation

Quiz de validation des compétences

PROGRAMME DE FORMATION

Bloc de formation 2 - La déontologie de l'agent immobilier (e-learning 2 heures)

Introduction

Module 1 - Le code de déontologie de l'agent immobilier (e-learning 1 heures)

Séquence 1- L'éthique professionnelle

Séquence 2 - Le respect des lois et des règlements

Séquence 3 - La compétence

Séquence 4 - L'organisation et la gestion de l'entreprise

Séquence 5 - La transparence

Séquence 6 - La confidentialité

Séquence 7 - La défense des intérêts en présence

Séquence 8 - Le problème des conflits d'intérêts

Séquence 9 - La confraternité

Séquence 10 - Le règlement des litiges

Quiz de validation des compétences

Module 2 - La discipline et les sanctions (e-learning 1 heures)

Bloc de formation 3 - L'Immobilier en France : Lois essentielles (e-learning 8 heures)

Introduction

Module 1 - La loi Hoguet, texte de référence (e-learning 3 heures)

Séquence 1 - Objectif et contexte de rédaction

Séquence 2 - Les points essentiels de la loi Hoguet

Module 2 - Les lois de rénovation urbaine : loi SRU et loi ALUR (e-learning 3 heures)

Séquence 1 - La loi SRU

Séquence 2 - La loi ALUR (ou Duflot)

Module 3 - Les dispositifs fiscaux : lois ALUR, Pinel et Censi Bouvard (e-learning 2 heures)

Séquence 1 - La loi Duflot et la loi Pinel

Séquence 2 - La loi Censi Bouvard

Quiz de validation des compétences

PROGRAMME DE FORMATION

Bloc de formation 4 - Les obligations du négociateur immobilier (e-learning 4 heures)

Introduction

Module 1 - Les conditions d'exercice de la profession (e-learning 2 heures)

Séquence 1 - La carte professionnelle ou l'habilitation

Séquence 2 - Responsabilité civile professionnelle et garantie

Séquence 3 - Le mandat du client et la rémunération du négociateur

Module 2 - La déontologie du négociateur immobilier (e-learning 2 heures)

Séquence 1 - Obligation de compétence

Séquence 2 - La transparence et la protection des données personnelles

Séquence 3 - Le respect des intérêts en présence

Séquence 4 - La confraternité

Quiz de validation des compétences

Bloc de formation 5 - Gestion locative (e-learning 4 heures)

Introduction

Module 1 - Mandat, honoraires et annonces immobilières (e-learning 1 heures)

Séquence 1 - Le mandat

Séquence 2 - Les annonces immobilières

Module 2 - Bail et état des lieux (e-learning 2 heures)

Séquence 1 - La rédaction du contrat de location

Séquence 2 - Les annexes du contrat de bail

Séquence 3 - La rupture du contrat de bail

Module 3 - Gestion locative courante (e-learning 1 heures)

Séquence 1 - Les tâches courantes

Séquence 2 - Les tâches ponctuelles

Quiz de validation des compétences

PROGRAMME DE FORMATION

Bloc de formation 6 - Les obligations du propriétaire bailleur (e-learning 4 heures)

Introduction

Module 1 - Le contrat de location, un document très strict (e-learning 1 heures)

Séquence 1 - Mentions obligatoires du contrat de bail

Séquence 2 - Les annexes du contrat de bail

Séquence 3 - Le préavis de départ du locataire

Séquence 4 - Rémunération de l'intermédiaire : répartition propriétaire / locataire

Module 2 - Les obligations vis-à-vis du locataire (e-learning 1 heures)

Séquence 1 - L'encadrement des loyers

Séquence 2 - Lutte contre les expulsions

Séquence 3 - Indépendance et calme

Module 3 - Les obligations quant à l'état et à l'équipement du bien loué (e-learning 1 heures)

Séquence 1 - Assurer au locataire un logement décent

Séquence 2 - Biens meublés

Module 4 - Sanctions en cas de manquements (e-learning 1 heures)

Quiz de validation des compétences

Bloc de formation 7 - Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (e-learning 4 heures)

Introduction

Module 1 - Définition et contexte (e-learning 1 heures)

Séquence 1 - Blanchiment

Séquence 2 - Financement du terrorisme

Module 2 - Institutions de réglementation et de contrôle (e-learning 1 heures)

Séquence 1 - Groupe d'Action Financière sur le Blanchiment de Capitaux (GAFI)

Séquence 2 - Comité d'Orientation de la Lutte contre le Blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (COLB)

Séquence 3 - Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

PROGRAMME DE FORMATION

Module 3 - Réglementations (e-learning 1 heures)

- Séquence 1 - Recommandations internationales
- Séquence 2 - Les directives européennes
- Séquence 3 - Le Code Monétaire et Financier (CMF) en France
- Séquence 4 - Textes d'application
- Séquence 5 - Dispositions spécifiques de la CNIL

Module 4 - Les moyens de lutte LCB - FT pour les IOBSP (e-learning 1 heures)

- Séquence 1 - Obligation de LCB-FT pour les intermédiaires
- Séquence 2 - La méthode : l'approche par les risques ou classification des risques
- Séquence 3 - L'obligation de vigilance
- Séquence 4 - La déclaration de soupçon

Quiz de validation des compétences

Bloc de formation 8 - Nouvelles cartes professionnelles (e-learning 4 heures)

Introduction

Module 1 - Droits et devoirs liés à la détention d'une carte professionnelle d'agent immobilier (e-learning 1 heures)

- Séquence 1 - Activités nécessitant l'obtention de la carte professionnelle
- Séquence 2 - Modifications obligatoires de la carte professionnelle
- Séquence 3 - Coût et durée de validité d'une carte professionnelle
- Séquence 4 - Déclaration préalable d'activité et délivrance de l'attestation d'habilitation
- Séquence 5 - Formation continue de l'agent immobilier

Module 2 - Critères d'obtention de la carte professionnelle (e-learning 2 heures)

- Séquence 1 - L'aptitude professionnelle
- Séquence 2 - La garantie financière
- Séquence 3 - La responsabilité civile professionnelle
- Séquence 4 - L'honorabilité
- Séquence 5 - L'immatriculation au RCS
- Séquence 6 - Cas d'un ressortissant européen

Module 3 - Informations figurant sur la carte professionnelle (e-learning 1 heures)

- Séquence 1 - Informations figurant sur la carte professionnelle
- Séquence 2 - Informations figurant sur la Déclaration Préalable d'Activité
- Séquence 3 - Informations figurant sur l'attestation d'habilitation

Quiz de validation des compétences

PROGRAMME DE FORMATION

Bloc de formation 9 - Les obligations dans la rédaction des annonces immobilières (e-learning 4 heures)

Introduction

Module 1 - Obligations générales (e-learning 1 heures)

Séquence 1 - Le bien immobilier, un bien marchand

Séquence 2 - Déontologie de l'agent immobilier : la transparence requise

Module 2 - Obligations particulières aux biens immobiliers (e-learning 2 heures)

Séquence 1 - La publication « visible et lisible » des tarifs, des biens comme des honoraires du négociateur

Séquence 2 - La description du bien

Séquence 3 - Annonce immobilière : mentions spécifiques

Module 3 - Synthèse des informations obligatoires sur une annonce immobilière (e-learning 1 heures)

Quiz de validation des compétences

Bloc de formation 10 - Urbanisme et respect des normes (e-learning 4 heures)

Introduction

Module 1 - Objectifs des règles d'urbanisme (e-learning 1 heures)

Séquence 1 - La mixité sociale

Séquence 2 - La protection de l'environnement

Module 2 - Les documents d'urbanisme (e-learning 2 heures)

Séquence 1 - Documents locaux : SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Séquence 2 - Autorisations

Module 3 - Contrôles et sanctions (e-learning 1 heures)

Séquence 1 - Le Contrôle du respect des Règles de Construction (ou CRC)

Séquence 2 - Sanctions

Quiz de validation des compétences

PROGRAMME DE FORMATION

Bloc de formation 11 - Evolutions du secteur de l'immobilier (e-learning 4 heures)

Introduction

Module 1 - Evolutions des politiques en matière d'immobilier (e-learning 2 heures)

Séquence 1 - L'écologie et l'environnement

Séquence 2 - La politique du logement

Module 2 - Evolutions du marché de l'immobilier (e-learning 2 heures)

Séquence 1 - L'évolution des ventes immobilières

Séquence 2 - Les loyers

Quiz de validation des compétences

Bloc de formation 12 - Nouveaux dispositifs liés à l'investissement immobilier (e-learning 4 heures)

Introduction

Module 1 - L'investissement dans sa résidence principale (e-learning 2 heures)

Séquence 1 - Les prêts immobiliers pour l'achat de la résidence principale

Séquence 2 - La réduction de TVA pour l'accession sociale à la propriété

Séquence 3 - Le bail réel solidaire

Séquence 4 - Les aides pour les travaux visant à améliorer la performance énergétique du logement

Module 2 - L'investissement locatif : des dispositifs fiscaux avantageux (e-learning 2 heures)

Séquence 1 - Les aides fiscales à l'achat

Séquence 2 - Les défiscalisations sur les revenus locatifs

Séquence 3 - Dispositifs spécifiques au patrimoine ancien classé

Quiz de validation des compétences

PROGRAMME DE FORMATION

Bloc de formation 13 - La lutte contre l'habitat indigne (e-learning 4 heures)

Introduction

Module 1 - Les obligations quant à l'état et à l'équipement du bien loué (e-learning 2 heures)

Séquence 1 - Assurer au locataire un logement décent

Séquence 2 - Biens meublés

Séquence 3 - Sanctions pour le propriétaire en cas de manquements

Module 2 - Habitat indigne : les dispositifs de contrôle (e-learning 2 heures)

Séquence 1 - Diagnostics obligatoires et état des lieux

Séquence 2 - Déclaration ou autorisation préalable à la location

Séquence 3 - Logement déclaré indigne par arrêté

Quiz de validation des compétences

Bloc de formation 14 - Evolutions sur les prêts réglementés (e-learning 4 heures)

Introduction

Module 1 - Le Prêt Conventionné - PC (e-learning 1/2 heures)

Module 2 - Le Prêt d'Accession Sociale - PAS (e-learning 1 heures)

Module 3 - Le Prêt à Taux Zéro ou PTZ+ (e-learning 1 heures)

Séquence 1 - Le PTZ classique

Séquence 2 - L'éco-PTZ

Séquence 3 - L'évolution des ventes immobilières

Module 4 - La participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) ou dispositifs Action logement ou 1% logement (e-learning 1/2 heures)

Module 5 - Autres dispositifs (e-learning 1 heures)

Séquence 1 - Le prêt épargne logement

Séquence 2 - Les dispositifs locaux

Quiz de validation des compétences

Modèles supports métier

Quiz général de validation des compétences



MODALITES



PEDAGOGIQUES

Le stagiaire a différents moyens lui permettant d'être accompagné par un tuteur formateur : visio-conférence, rendez-vous téléphonique ... un book de formation peut lui être adressé. **La formation est en 100% e-learning ou blended-learning avec des visios-coaching animées par des experts de la profession**, le stagiaire peut réaliser ses cours de chez lui et les suivre sur ordinateur, sur tablette ou même sur son smartphone. Le stagiaire a la possibilité de télécharger ou d'imprimer l'intégralité des cours. Toutes nos formations peuvent être traduites en langues étrangères (Anglais, Allemand, Espagnol, etc.)



PEDAGOGIQUES ADAPTEES

Pour en savoir plus sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par courriel contact@formation-creformaplus.fr ou par téléphone au 04 75 25 84 29



DE VALIDATION




Chaque module de la formation se formalise par des examens validant la compréhension des éléments exposés durant l'apprentissage. Afin de pouvoir passer au module suivant, le taux de réussite aux tests de contrôle des connaissances devra être de 70% au minimum.

A l'issue de cet apprentissage, après lecture de chaque module, un dernier quiz reprenant la globalité de la formation permet d'obtenir l'attestation nécessaire à l'exercice des métiers. Le pourcentage de bonnes réponses de cet examen doit être d'au moins 70 %, conformément à la loi régissant l'obtention de cette attestation. En cas d'échec, les Stagiaires sont amenés à relire la totalité des modules sans avoir à repasser les quiz intermédiaires, leur permettant ainsi de repasser leur examen, afin d'atteindre le niveau requis.








LA FORMATION EN LIGNE

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE TOUT AU LONG DE VOTRE PARCOURS DE FORMATION

-  Un Tuteur-Formateur unique, professionnel du métier
-  Un Conseiller Virtuel
-  Un réel suivi des stagiaires : courriels, contacts téléphoniques, une réponse sous 24 heures à toutes questions

DES OUTILS A LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE

-  Notre propre plateforme accessible 24h/24 et 7j/7
-  Des vidéos, des quiz ludiques, des cas pratiques, des classes virtuelles, des lexiques, des revues de presses et des fiches de synthèse pour vous accompagner et vous aider à une meilleure compréhension de votre futur métier
-  Toutes nos formations sont en audio, écoutez ou réécoutez vos cours à tout moment
-  Une possibilité de télécharger, d'imprimer votre cours
-  Un suivi en temps réel de votre progression

CREFORMA PLUS VOTRE PARTENAIRE FORMATION



QUELQUES STATISTIQUES *

88 %

TAUX DE REUSSITE

84 %

TAUX DE SATISFACTION

100 %

D'ACCÈS À L'EMPLOI DANS LES 6 MOIS

MODALITES DE FINANCEMENTS



CERTIFICATIONS ET DEMARCHES QUALITES



La certification qualité a été délivrée aux titres de la catégorie d'action suivante : actions de formation.

* Statistiques réalisées en 2022

SAS CREFORMA PLUS Tour Britannia, 20 Boulevard Eugène Deruelle - 69432 Lyon Cedex 03 Téléphone 04.78.08.98.88 - Numéro d'agrément : 82 26 02140 26
Service Administratif : 80 rue Faventines 26000 Valence Téléphone 04.75.25.84.29
contact@formation-creformaplus.fr <https://creformaplus.fr>
SIRET 538 815 432 00033 RCS Romans Sur Isère - APE 8559A

